

# Internat La Plaine St-Denis

En septembre 2017 s'est ouvert le lycée de La Plaine à Saint Denis proposant un internat accessible aux élèves et étudiants post bac, inscrits dans les lycées de Saint Denis et Saint-Ouen.

Les élèves actuellement scolarisés peuvent être inscrits, pour 2018-2019, dans cet établissement en voie générale, technologique ou en voie professionnelle, que ce soit en seconde, 1ère, terminale ou post-bac.

L'élève a accès à une place dans l'internat de La Plaine quelque soit son lieu de résidence. C'est le lieu de scolarisation qui détermine le droit d'accès ou non.

Ce n'est pas un internat d'excellence, c'est un internat dont la finalité est d'alléger, pour des élèves et étudiants en capacité de réussir, les contraintes sociales qui pèsent sur leur scolarité.

Les demandes d'inscription à l'internat seront examinées par une commission, sous l'égide du Directeur de la DSDEN. Pour que le dossier puisse être examiné, il doit être déposé à la DSDEN avant fin juin 2018.

Plusieurs documents sont à remplir, un par le chef d'établissement, un par l'assistante sociale de l'établissement et un autre par la famille et l'élève. Ce dernier devra écrire une lettre de motivation destinée à recueillir l'assentiment des intéressés à cette démarche d'inscription à l'internat.

# Dossier SOCIAL

## Une procédure unique : Le dossier social étudiant

Les services du CNOUS vous permettent de constituer votre dossier social étudiant (DSE) et suivre son traitement en ligne :

<http://dse.orion.education.fr>

## Quand constituer mon dossier social ?

Constituez votre dossier sur le site web de mi janvier à fin avril.

## Aides possibles

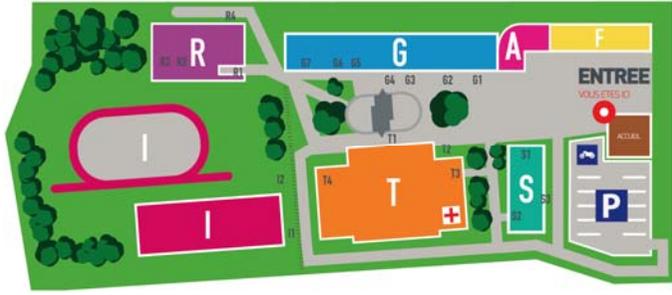
- Bourses nationales d'études sur critères sociaux
- Logement en résidence universitaire
- Aides au mérite de l'enseignement supérieur (mentions TB au bac)

## Plus d'informations

- Le site du CNOUS (national) : <http://www.cnous.fr>
- Le site du CROUS de Créteil : <http://www.crous-creteil.fr>

# Le LYCEE

Le lycée Paul ELUARD accueille chaque année environ 1700 élèves et étudiants encadrés par 190 personnels enseignants sur un site de 7 hectares regroupant 5 bâtiments.



- A** Administration
- G** Enseignement Général
- T** Enseignement Technologique
- S** Enseignement Scientifique
- R** Restauration
- F** Formation continue
- I** Installations sportives

# Accès TRANSPORTS

- BUS** 154 255 356 Lycée Paul ELUARD
- 268 256 361 ST DENIS - Université
- 153 253 Basilique de S<sup>T</sup> DENIS
- 239 Médiathèque
- T** 1 Basilique de S<sup>T</sup> DENIS
- M** 13 Basilique de S<sup>T</sup> DENIS
- 5 Marché de S<sup>T</sup> DENIS
- RER** D Gare de S<sup>T</sup> DENIS
- 8 Gare de S<sup>T</sup> DENIS
- H** Gare de S<sup>T</sup> DENIS

# Nous CONTACTER

- 🏠** Lycée Paul ELUARD  
15-17 avenue jean MOULIN  
93206 SAINT-DENIS CEDEX
- ☎** 01 49 71 70 00
- ✉** [contact@lyceepauluard.fr](mailto:contact@lyceepauluard.fr)
- 🌐** [www.lyceepauluard.fr](http://www.lyceepauluard.fr)

# Sur LE WEB

Pour obtenir davantage d'informations sur cette formation, rendez-vous sur la page web en utilisant le flashcode ci-contre ou à l'adresse :

[www.lyceepauluard.fr/flashcode/flyer-bts-sn.html](http://www.lyceepauluard.fr/flashcode/flyer-bts-sn.html)



# Brevet de Technicien Supérieur

# Voie INDUSTRIELLE

| Systèmes Numériques

*Option Electronique et Communication*

# BTS

# La FORMATION

## Objectif

Le titulaire du BTS Systèmes Numériques (SN) doit être apte à intervenir sur la partie électronique d'un système technique quelle que soit la technologie dominante de ce système.

Sa formation l'amène à participer à la conception (étude et développement), à la production, à l'intégration, à la vente et la maintenance de produits dans des secteurs d'activité extrêmement variés : automobile, aéronautique, télécommunication, multimédia, médical...

## Rôle du technicien dans une entreprise

Les techniciens en systèmes numériques doivent être capable au sein d'une entreprise de :

- Collaborer avec un ingénieur, un chercheur, un cadre administratif ou commercial,
- Gérer une équipe de travail,
- Assurer une liaison directe avec un service informatique,
- Rendre compte de leurs travaux oralement ou par écrit,
- Lire des documents techniques rédigés en anglais,
- S'adapter aux mutations rapides engendrées par les innovations technologiques,
- Gérer un projet.

## La Formation

La formation est centrée sur l'étude de systèmes issus de l'industrie et permet de mettre en évidence des problématiques relevant de situations professionnelles réelles au cours de séances de travaux pratiques.

Les cours et travaux dirigés permettent d'approfondir et d'apporter les éléments de théorie relatifs aux phénomènes observés.

# Après QUEL BAC ?

## L'idéal :

Baccalauréat technologique STI2D spécialité SIN.  
Baccalauréat général S SI

## Très adapté :

Baccalauréats technologiques STI2D autres spécialités,  
Baccalauréat général S SVT.

## Avec un bon ou très bon niveau :

Baccalauréat professionnel Systèmes Electroniques et Numériques.

## Profil d'étudiants

Etudiants motivés par les nouvelles technologies, vous souhaitez intégrer une formation courte (2 ans).

Comme toute formation dans un établissement public, l'étudiant est soumis aux principes définis par le règlement intérieur du lycée impliquant notamment ponctualité, assiduité et respect de la laïcité.

# Les ENSEIGNEMENTS

Matières	Horaires d'enseignement	
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Enseignements obligatoires		
Français	2h + 1h <sup>TD</sup>	2h + 1h <sup>TD</sup>
Langue vivante : Anglais	2h <sup>TD</sup>	2h <sup>TD</sup>
Economie et gestion d'entreprise	1h	1h
Mathématiques	2h + 1h <sup>TD</sup>	2h + 1h <sup>TD</sup>
Physique appliquée	3h + 3h <sup>TP</sup>	3h + 1h <sup>TD</sup> + 3h <sup>TP</sup>
Electronique	3h + 8h <sup>TP</sup>	2h + 12h <sup>TP</sup>

TD : Travaux Dirigés TP : Travaux Pratiques

## Conditions d'enseignement

Classes de 24 étudiants.

Les Travaux Pratiques (TP) s'effectuent par binômes en laboratoires spécialisés accueillant 12 étudiants au maximum.

## Supports de travaux pratiques

Les supports utilisés sont issus des domaines suivants :

- Télécommunication, téléphonie et réseaux téléphoniques,
- Informatique, télématique et bureautique,
- Multimédia, son et image, radio et télédiffusion,
- Électronique médicale,
- Production électronique.

# Périodes de STAGE

## Stage de technicien

Il se déroule en entreprise sur une durée de 6 semaines complètes en fin de 1<sup>ère</sup> année.

Cette période permet à l'étudiant de découvrir les métiers de l'électronique et de prendre un premier contact avec le monde professionnel. Le stage a également vocation à compléter la formation professionnelle de l'étudiant.

## Missions confiées en entreprise

Les missions confiées par le maître de stage peuvent être très diverses étant donnée la variété des activités du métier :

- Étude technique et économique,
- Réalisation, exécution ou industrialisation,
- Planification, suivi technique et maîtrise des coûts,
- Essais, mise en service ou contrôle,
- Maintenance ou service après vente,
- Relations clients-fournisseurs.

# L'EXAMEN

Intitulés des épreuves	Coef.	Forme	Durée
Epreuves obligatoires			
E1 : Culture générale et expression	3	Ecrit	4h
E2 : Langue vivante : Anglais	2	CCF*	
E3 : Mathématiques	3	CCF*	
E4 : Etude d'un système technique	8	Ecrit	6h
E5 : Intervention sur système numérique d'informations	5	CCF*	
E6 : Epreuve professionnelle de synthèse			
- U61 : Stage en entreprise	2	Oral	30min.
- U62 : Projet technique	6	Oral	1h
Epreuves facultatives			
Langue vivante 2 : Espagnol	+ > <sup>10</sup> / <sub>20</sub>	Oral	20min.

\*CCF = Contrôle en Cours de Formation

# Après LE B.T.S.

## Poursuites d'études possibles

CPGE industrielle d'Adaptation pour Techniciens Supérieurs (ATS),  
Licence Sciences pour l'ingénieur,  
Licence E.E.A.,  
Licences Pro Electricité et Electronique  
Licence Pro Production Industrielle.

## Débouchés professionnels

Bureaux d'études,  
Unités de production,  
Unités de maintenance,  
Bureaux de contrôles obligatoires,  
Industries de l'électronique,  
Télécoms,  
Industrie de l'armement,  
Divisions commerciales de vente des matériels grand public.